



**Le samedi 3 février 2024**

## **Formation**

# **Autisme et Sécurité**

<b>Public</b>	Tout professionnel ou parent intervenant auprès de personnes présentant un trouble du spectre autistique (TSA) ou d'autres troubles du neurodéveloppement.
<b>Prérequis</b>	Aucun
<b>Introduction</b>	Les fuites et accidents sont nombreux dans l'autisme (50% des personnes autistes ont fui avant 4 ans, 26% de ces fugues assez longues pour prévenir la police...). Or cette thématique est trop peu travaillée, souvent vécue comme une fatalité, et assez peu préparé quand cela se produit. Or, il est possible à la fois de travailler les compétences sécuritaires mais aussi d'aménager son environnement et de préparer des procédures d'action en cas de fuite.
<b>Date &amp; horaires</b>	Samedi 3 février 2024 : de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h (accueil à 8h30)
<b>Lieu</b>	Sens 89100 école sainte Paule (en face de la clinique Paul Piquet)
<b>Tarifs</b>	<p><u>Adhérents :</u> Parents d'enfant TSA ou adulte avec autisme: Gratuit Professionnels et autres: 10€*</p> <p><u>Non adhérents :</u> Professionnels: 30€* Parents d'enfant TSA ou adulte avec autisme: 10€*</p> <p><small>*ASVA n'étant pas assujettie à la TVA, les prix s'entendent fermes et définitifs</small></p>

### **Organisateur : ASVA**

Autisme Sénonais Vers l'Autonomie (**ASVA**) est une association de loi 1901 qui œuvre sur le sénonais. Elle a pour objectif d'accompagner des enfants, adolescents et adultes autistes (ou ayant des troubles apparentés) diagnostiqués ou en cours de diagnostic, dans les apprentissages scolaires, de développer leurs compétences sociales et de favoriser leur autonomie. ASVA propose des actions dans l'optique d'une amélioration continue de la prise en charge de l'autisme sur le bassin Sénonais.

### **Intervenant :**

Jean-Philippe PIAT, formateur et intervenant dans l'autisme. Auteur des livres « Guide de survie de la personne autiste » et « Devenir détective de l'autisme »

## Contenu de la formation

<b>1) Les causes de l'insécurité d'une personne autiste</b>
a. Le sur-risque lié à l'autisme ? b. Origine du sur-risque c. Evaluation et réflexions sur la sécurité
<b>2) Travailler les compétences sécuritaires</b>
a. Habiletés sécuritaires b. Habiletés sécuritaires avancées c. Ethique et travail
<b>3) Sécuriser et préparer l'environnement</b>
a. Sécurisation de la personne dans la maison et dans les établissements b. Préparation des risques de fuite c. Agir en cas de fuite

## Bulletin d'inscription

**i** A retourner complété à : **ASVA 46 rue Voltaire 89140 VINNEUF**

Nom : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_

Adresse: \_\_\_\_\_

Profession : \_\_\_\_\_

Mail : \_\_\_\_\_

Téléphone : \_\_\_\_\_

- Merci de préciser si je suis déjà adhérent (individuel, professionnel ou famille)  
 Adhérent (précisez) :  Non adhérent (précisez) :
- Si je souhaite adhérer à l'association, je joins un chèque du montant de l'adhésion correspondant à ma situation  
 J'adhère à l'association ASVA  individuel 15€  Famille 30€  professionnel 20€

**Modalités de règlement :** Par chèque à l'adresse suivante : **ASVA 46 rue Voltaire 89140 VINNEUF**

**i** Votre inscription sera validée à réception du paiement, en cas d'annulation par le participant pour un autre motif que la force majeure dûment reconnue, le versement effectué reste acquis par l'association.



Déclaration en préfecture n°W 893006489  
Siège social : 45 rue de Chaillots 89100 SENS  
Courrier : 46 rue Voltaire 89140 VINNEUF  
Mail : [association.asva@orange.fr](mailto:association.asva@orange.fr)  
Suivez-nous sur Facebook Autisme Sénonais Vers l'Autonomie

